

## Étude AFG sur la finance à impact

Participez à l'étude sur la finance à impact 2021

**Madame, Monsieur,**

**Nous vous contactons dans le cadre de l'édition de "l'Étude des pratiques des gestionnaires de fonds en finance à impact".**

**Pour la collecte des données et la publication de cette étude, l'AFG s'associe à Mazars. Les données collectées seront consolidées et Mazars s'engage à ne pas divulguer les données individuelles.**

**Le questionnaire est lancé et se clôturera le 24 septembre 2021 au soir.**

**Les catégories du questionnaire adressé sont les suivantes :**

- **Identification de la société de gestion**
- **Définition de la notion de finance à impact**
- **Les fonds à impact**
- **Les pratiques de la finance à impact**
- **Les challenges de la finance à impact**

**Il est important pour les sociétés de gestion dont le siège est à l'étranger et qui opèrent en France, de veiller à ce que les données fournies incluent l'ensemble des AUM gérés (y compris ceux gérés en dehors de l'hexagone).**

**Afin d'approfondir certaines de vos réponses, vous serez susceptibles d'être contactés par les équipes de Mazars ou de l'AFG .**

**Pour rappel, seules les équipes de Mazars et l'équipe de l'AFG (Alix Faure) seront habilitées à accéder à l'information que vous fournirez de façon à en préserver sa confidentialité.**

**Pour toute précision, vous pouvez adresser vos questions à [laure.dallava@mazars.co.uk](mailto:laure.dallava@mazars.co.uk), [quentin.leguern@mazars.fr](mailto:quentin.leguern@mazars.fr) et [a.faure@afg.asso.fr](mailto:a.faure@afg.asso.fr)**

**Le nombre de questions s'ajuste automatiquement au fil de vos réponse pour optimiser le temps consacré au questionnaire. Par ailleurs, il peut être réalisé en plusieurs fois.**

**Le questionnaire a été préparé à la fois pour tenir compte des spécificités de l'investissement à impact mais aussi pour mieux appréhender les différents univers de celui-ci.**

**Un grand merci de votre participation et de votre ponctualité, pour permettre à cette étude de délivrer au plus juste et au plus tôt les tendances de la profession.**

**Bien à vous,**

**L'Association française de la Gestion Financière & Mazars**

## Étude AFG sur la finance à impact

### Identification de la société de gestion

\* 1. Quelle est le nom de votre établissement ?

\* 2. Personne pouvant être contactée concernant l'étude

Nom

Prénom

Fonction

E-mail

Numéro de téléphone

\* 3. Quel est l'AUM global géré par votre établissement (en M€) ?

\* 4. Quel est l'encours sous gestion des actions gérées par votre établissement (en M€) ?

\* 5. Quelle est la proportion (en %) d'encours sous gestion par type d'actifs ?

Actifs cotés

Actifs non cotés

Actifs réels

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

\* 6. "Finance for Tomorrow" (FFT) vient d'apporter une **définition de la finance à impact**. Êtes-vous en ligne avec la définition proposée ?

*La finance à impact est une stratégie d'investissement ou de financement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle.*

*Elle doit prouver ses effets bénéfiques:*

- 1. en atteignant des objectifs environnementaux et sociaux définis et mesurables s'inscrivant dans des cadres de références systémiques, notamment les Objectifs de Développement Durable fixés aux niveaux international, national et local;*
- 2. en adoptant une méthodologie claire et transparente (par exemple une Théorie du changement) pour les investisseurs comme pour les entreprises, qui précisera les mécanismes de contribution de la stratégie, et leur suivi;*
- 3. en équilibrant la recherche de performance financière et la recherche de performance écologique et sociale;*
- 4. en alignant le temps de détention des actifs par le gestionnaire financier sur celui recommandé pour l'épargnant, afin de favoriser l'investissement à long terme.*

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

\* 7. Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Complexité du vocabulaire employé
- Opacité des principes évoqués
- Impact individuel uniquement traité
- Manque de lien avec la définition FIR et France Invest déjà existante
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

\* 8. Quels sont selon-vous les éléments que l'on pourrait adjoindre à la définition de FFT pour qu'elle corresponde plus à vos attentes ?

- Progression dans le temps (application progressive des notions)
- Vérification externe (contrôle par un organisme tiers)
- Monétisation de l'impact (résultat de l'impact devient le support de frais de gestion variables pouvant être perçus)
- Autre (veuillez préciser)

- Aucun

\* 9. Avez-vous formalisé une définition claire et harmonisée au sein de votre établissement de la finance à impact ?

- Oui
- Non

\* 10. Cette définition est-elle alignée avec les 3 principes d'intentionnalité, d'additionnalité et de mesurabilité?

*L'intentionnalité* - « correspond à la volonté [intentionnelle] de l'investisseur de contribuer à générer un bénéfice social ou environnemental mesurable »

*L'additionnalité* - « envisagée comme l'action ou la contribution particulière et directe de l'investisseur permettant à l'entreprise investie ou au projet financé d'accroître l'impact net positif généré par ses activités ».

*La mesurabilité* - « correspond à l'évaluation des externalités sociales et/ou environnementales des investissements, à l'aune des objectifs d'impact intentionnellement poursuivis par l'investisseur ».

- Oui
- Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

#### 11. Est-ce que cette définition est également associée au **principe de "double matérialité "ou "d'importance relative" ?**

Comme indiqué dans les lignes directrices non contraignantes sur l'information non financière publiées par la Commission en 2017, la référence aux «incidences de [l']activité [de l'entreprise]» a introduit un nouvel élément à prendre en compte pour évaluer le caractère significatif, ou l'importance relative, des informations non financières. En effet, la directive sur la publication d'informations non financières envisage la notion d'«importance relative» sous deux angles:

- La référence à «[l']évolution des affaires, [aux] performances [et à] la situation» de l'entreprise renvoie à l'importance relative des informations du point de vue financier, au sens large de leur incidence sur la valeur de l'entreprise. Les informations relatives au climat doivent être communiquées si elles sont nécessaires à la compréhension de l'évolution des affaires, des performances et de la situation de l'entreprise. C'est cette perspective qui, généralement, intéresse le plus les investisseurs.
- La référence aux «incidences [de l'] activité [de l'entreprise]» renvoie à l'importance relative des informations du point de vue environnemental et social. Les informations relatives au climat doivent être communiquées si elles sont nécessaires à la compréhension des incidences externes de l'entreprise.

En général, c'est cette perspective qui intéresse le plus les citoyens, les consommateurs, les salariés, les partenaires commerciaux, les communautés et les organisations de la société civile. Cependant, un nombre croissant d'investisseurs ont également besoin de connaître les incidences climatiques des entreprises dans lesquelles ils investissent, afin de mieux comprendre et de mieux mesurer l'impact de leur portefeuille d'investissements sur le climat.

- Oui
- Non pas forcément

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

\* 12. Envisagez-vous la finance à impact comme une continuité des notions ESG ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

13. Si oui, comment ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

14. Si non, pourquoi ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

15. Selon-vous, les fonds ISR et les fonds solidaires peuvent-ils être dans certains cas apparentés à de la finance à impact?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

16. Si oui, dans quelle mesure ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

17. Si non, pourquoi ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Définition de la notion de finance à impact

18. Quel référentiel utilisez-vous pour définir la finance à impact ?

- Définition FFT
- Définition FIR
- Autre (veuillez préciser)

19. Utilisez-vous la même méthodologie pour toutes les classes d'actifs ?

- Oui
- Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les fonds à impact

\* 20. Détenez-vous des fonds à impact ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les fonds à impact

\* 21. Si oui, pourriez-vous préciser :

Combien ?

Quels encours  
représentent-ils (en M€) ?

22. Parmi l'ensemble des AUM gérés, pouvez-vous donner la répartition (en %) de vos encours selon les catégories suivantes investissements classiques / ESG / responsables (ISR) / solidaires vs. à impact ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les fonds à impact

23. Si oui, (pour chaque réponse), quelle est leur proportion (en %) de l'AUM global géré ?

Investissements classiques	<input type="text"/>
Investissements ESG	<input type="text"/>
Investissements responsables (ISR)	<input type="text"/>
Investissements solidaires	<input type="text"/>
Investissements à impact	<input type="text"/>

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les fonds à impact

24. Quelle est la proportion (en %) de vos fonds à impact liée aux sociétés cotées par rapport aux sociétés non cotées ?

Sociétés cotées

Sociétés non cotées

25. Connaissez-vous la répartition par typologie d'investisseurs entre particuliers et institutionnels dans vos fonds à impact ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les fonds à impact

26. Si oui, quelle est cette répartition (en %) ?

Particuliers

Institutionnels

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

\* 27. Avez-vous défini et catégorisé les intentionnalités et objectifs possibles sur un fonds à impact ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

\* 28. Si oui, utilisez-vous des outils ou référentiels pour identifier les objectifs de vos impacts?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

\* 29. Si oui, le(s)quel(s) ?

- UN Global Compact
- UNEP FI Positive Impact Finance Framework
- UN PRI Market Map
- IFC Sustainability Framework
- GIIN
- Autre (veuillez préciser)

\* 30. Avez-vous défini des objectifs de gestion alignés avec le **cadre de référence des ODDs** ?

*Les ODDs sont les Objectifs de Développement Durable définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030. Ils ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.*

- Oui
- Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

\* 31. Si oui, quels sont les 3 principaux ODDs visés par vos fonds ?

- Pas de pauvreté
- Faim zéro
- Bonne santé et bien-être
- Education de qualité
- Egalité entre les sexes
- Eau propre et assainissement
- Energie propre et d'un coût abordable
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructure
- Inégalités réduites
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique
- Vie aquatique
- Vie terrestre
- Paix, justice et institutions efficaces
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

32. Avez vous défini des stratégies / politiques d'investissement à impact considérant les critères suivants:

La zone géographique de l'investissement à impact

Le secteur de l'investissement à impact

Le type de structure / taille de l'organisation

Autre (veuillez préciser)

Aucun des éléments ci-dessus

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

33. Quelles sont les 3 zones géographiques principales visées par vos investissements à impact ?

- France & DOM-TOM
- Europe
- Asie
- Amérique du Nord
- Amérique du Sud
- Afrique
- Océanie
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

34. Quels sont les 3 secteurs principaux visés par vos investissements à impact

- Énergie
- Services financiers
- Agroalimentaire - Agriculture
- Immobilier
- Santé
- Construction
- Éducation
- Industrie
- Technologie et numérique
- Commerces et services
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

35. Quels sont les 3 principaux types de structures visés par vos investissements à impact ?

- Start-up
- PME
- Grandes entreprises non cotées
- ETI
- Grandes entreprises cotées
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

\* 36. Avez-vous défini des indicateurs (quali. et quanti.) systématiques et ex-ante aux décisions d'investissements en lien avec votre intentionnalité, vos objectifs et votre stratégie d'investissement ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

\* 37. Si oui, le(s)quel(s)?

- Proportion du portefeuille sur un secteur ou une zone géographique
- La fixation d'un taux de rotation max des portefeuilles à impact
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

38. Avez-vous mis en place un processus permettant l'enrichissement de votre outil/référentiel et indicateurs d'intentionnalité sur le long terme ?

Oui

Non

\* 39. Rencontrez-vous des freins à la catégorisation et au suivi de l'intentionnalité/de vos objectifs?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'intentionnalité

\* 40. Si oui, sur quel(s) aspect(s) ?

- Définition et scope du principe d'intentionnalité
- Méthodologies
- Exemple de pratiques de l'industrie en matière de définition et suivi de l'intentionnalité
- La mise en place de processus systématiques ex-ante
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

41. Les **objectifs d'additionnalité** sont-ils définis à différents niveaux de la chaîne de génération de l'impact ?

on entend par objectif d'additionnalité la magnitude de la contribution de l'investisseur à l'évolution vs le scénario de référence.

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

42. Si oui, à quel(s) niveau(x) ?

- Investisseur
- SGP
- Portefeuille
- L'entreprise investie

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

\* 43. En moyenne, quel horizon d'investissement considérez-vous lors de la définition de vos objectifs d'additionnalité?

- 1-2 ans
- 2-5ans
- 5-10ans
- >10ans

\* 44. Sur quel(s) critère(s) définissez-vous votre horizon?

- En fonction de la durée du projet
- En fonction de l'objectif durable à atteindre
- Autre (veuillez préciser)

45. Calculez-vous l'impact net de vos investissements en consolidant les impacts positifs et négatifs ?

- Oui
- Non, nous ne mesurons que les impacts positifs

46. L'additionnalité est-elle identifiée sur base de vos impacts directs et indirects ?

- Oui dans la mesure du possible
- Non, nous ne mesurons que les impacts directs

47. Prenez-vous en compte les impacts volontaires et involontaires au niveau de l'identification de votre additionnalité ?

- Oui dans la mesure du possible
- Non, nous prenons en compte que les impacts volontaires

48. Prenez-vous en compte les risques liés à l'impact dans l'évaluation de votre additionnalité ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

49. Si oui, quel(s) risque(s) identifiez-vous ?

- Risque de non-réalisation de l'impact
- Risque de non-performance de l'impact
- Risque de non-performance financière
- Risque d'impacts indirects non anticipés
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

\* 50. Votre approche d'identification de l'impact est-elle différente selon la nature de l'actif ? (coté vs non coté)

Oui

Non

\* 51. Votre approche d'identification de l'impact est-elle différente selon la classe d'actifs ? (actions vs obligations)

Oui

Non

\* 52. Avez-vous défini les contributions ("inputs") et les réalisations ("outputs") nécessaires au suivi de votre additionnalité ?

Oui les deux

Uniquement les contributions

Uniquement les réalisations

Aucun des deux

\* 53. Rencontrez-vous des freins à l'identification et au suivi de l'additionnalité ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

\* 54. Si oui, sur quel(s) aspect(s) ?

- Définition et scope du principe d'additionnalité
- Méthodologies harmonisées
- Exemple de pratiques de l'industrie en matière de définition et suivi de l'additionnalité
- La mise en place de processus systématiques
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

\* 55. Avez-vous définies des démarches d'engagement spécifiques relatives à l'additionnalité de vos fonds et à la décision d'investissement ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

56. Si oui, le(s)quel(s) ?

Communication continue

Type de gestion

Autre (veuillez préciser)

57. Cet engagement diffère-t-il de celui défini dans le cadre de vos pratiques ISR ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: l'additionnalité

58. Si oui, dans quelle mesure ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

\* 59. Faites-vous appel à des méthodologies de référence pour mesurer l'impact et sa performance ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

\* 60. Si oui, quelles sont les 3 principales méthodologies de référence que vous utilisez ?

- GIIN
- Essais randomisés des contrôles (ERC)
- SROI
- UN Global Compact
- IRIS Catalog of Metrics
- IRIS Core Metrics Sets
- IMP
- UN PRI
- UNEP FI Impact assessment tools
- B impact assessment
- B Analytics - GIIRS
- Operating Principles for Impact Management (OPIM)
- Aeris CDFI rating System
- Autre (veuillez préciser)

61. Est-ce que ces méthodes sont utilisées pour l'ensemble de vos fonds à impact?

- Oui
- Non, certaines méthodes ne sont pas applicables pour tous nos fonds à impact

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

62. Si non, sur quels critères différenciez-vous l'utilisation de ces méthodologies?

- Par objectif
- Par secteur
- Par type de business
- Par objectif stratégique
- Par géographie
- Par classe d'actifs
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

\* 63. Avez-vous défini des indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) systématiques et post-investissement (ex-post) permettant l'évaluation de vos impacts et le suivi de leurs performances?

Oui

Non

\* 64. Êtes-vous aujourd'hui en mesure de comparer / benchmark la performance de vos impacts?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

65. Si oui, quels sont vos sources de données ?

World Benchmark Alliance

GIIN

Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

\* 66. Utilisez-vous un/des standard(s) de reporting volontaire(s) vous permettant de rendre compte sur vos impacts?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

\* 67. Si oui, le(s)quel(s) ?

- GRI
- SASB
- TCFD
- TNFD
- Weighted Accounts Project
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

68. Vos fonds identifiés à impacts ont-ils été catégorisés en Article 9 du règlement SFDR ?

- Oui
- Non, sur un autre article de SFDR
- Non

69. Quel(s) frein(s) rencontrez-vous pour répondre aux exigences de SFDR concernant le reporting des impacts de vos produits Article 9?

- Catégorisation des fonds Art 8 vs. 9
- Donnée demandée par SFDR non existante
- Timeline de mise en conformité
- Autre (veuillez préciser)

70. Considérez-vous que la réglementation SFDR doit évoluer pour mieux prendre en compte l'impact ?

- Oui
- Non

71. Avez-vous mis en place un contrôle par un organisme tiers indépendant des processus, mesures et informations publiées ?

- Oui
- Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

72. Si oui, par quel organisme ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

\* 73. Rencontrez-vous des freins à l'évaluation de vos impacts et leurs performances, et du suivi de la mesurabilité ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: la mesurabilité

\* 74. Si oui, sur quel(s) aspect(s) ?

- Définition du rôle des différents types de fonds et assets de la finance à impact
- Exemple de pratique de l'industrie en matière de définition et catégorisation de l'intentionnalité
- La mise en place de processus systématiques
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: gouvernance et stratégie

\* 75. Avez-vous défini une gouvernance (structure, rôles et responsabilités) relative aux fonds à impact ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: gouvernance et stratégie

\* 76. Si oui, votre conseil d'administration prend-t-il part aux orientations stratégiques relatives à vos investissements à impact ?

Oui

Non

77. Avez-vous identifié un / des comité(s) exécutif(s) responsable(s) du management des fonds à impact ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: gouvernance et stratégie

78. Si oui, le(s)quel(s) ?

Un comité dédié à l'impact

Un comité ESG

Un comité risques

Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: gouvernance et stratégie

79. Avez-vous défini une stratégie et un objectif long terme relatifs au financement à impact pour votre établissement ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: gouvernance et stratégie

80. Si oui, quels sont ces objectifs stratégiques en matière d'évolution de portefeuille ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: gouvernance et stratégie

\* 81. Quels sont les axes d'amélioration et difficultés que vous avez identifié sur l'ensemble du dispositif de gouvernance ?

- Engagement des directeurs
- Responsabilités Impact vs. ESG
- Expertise interne
- Autre (veuillez préciser)

\* 82. Avez-vous adapté spécifiquement le dispositif de conformité, de contrôle interne et de gestion des risques pour vos fonds à impact ?

- Oui
- Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: collection et management de la donnée

\* 83. Faites-vous appel à des fournisseurs externes pour la collecte des données liées à la définition, l'évaluation et le management de l'impact?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: collection et management de la donnée

\* 84. Si oui, quelle est la proportion (en %) de données externes utilisées ?

85. Si oui, qui sont vos fournisseurs ?

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: collection et management de la donnée

86. Est-ce que les données et traitements de données pour les fonds à impact sont uniformisés/homogénéisés au sein de votre établissement ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: collection et management de la donnée

87. Si oui, quel type de données considérez-vous homogénéisé au sein de votre établissement ?

- Rating
- Données d'impact brutes
- Autre (veuillez préciser)

88. Si oui, comment procédez-vous ?

- Collecte de la donnée directement auprès des entreprises
- Études externes
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: collection et management de la donnée

\* 89. Quels sont les axes d'amélioration et difficultés que vous avez identifié sur la collecte et le management des données pour l'investissement à impact?

- Collecte de données au niveau des entreprises investies
- Collecte des données de benchmark
- Harmonisation des données
- Automatisation des processus de collecte
- Coût de développement
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Les pratiques de la finance à impact: acculturation

\* 90. Avez-vous mis en place des programmes de formation de vos collaborateurs spécifiques à l'investissement à impact ?

Oui

Non

\* 91. A dire d'experts, comment jugeriez-vous l'état d'avancement de l'ensemble du dispositif interne en place pour répondre aux objectifs de l'investissement à impact ?

A un stade avancé

En cours de développement

En phase d'initiation

Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

\* 92. Quels sont les freins que vous rencontrez pour développer des fonds à impact ?

- Le sujet n'est pas encore suffisamment mature
- Difficultés à articuler l'objectif d'impact avec le couple rendement-risque
- Il n'y a pas suffisamment de guidelines
- Il n'y a pas suffisamment de données
- On manque d'expertise en interne
- A ce stade, le sujet n'est pas suffisamment ancré dans la culture d'investissement de mon établissement
- Autre (veuillez préciser)

\* 93. Comment les instances dirigeantes prennent en compte le sujet de l'impact au sein de votre société de gestion ?

\* 94. Prévoyez-vous le lancement d'un ou plusieurs fonds à impact au sein de votre établissement dans les années à venir ?

- Oui
- Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

\* 95. Si oui, à quel horizon ?

- 1 an
- 2-3 ans
- >3 ans

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

\* 96. Selon vous, est-il possible de définir des indicateurs communs de mesurabilité pour des grandes thématiques d'impact (ex. indicateurs communs "de performance impact" pour tout fond/secteur/ géographie et objectif confondus) ?

Oui

Non

\* 97. Au vu des challenges sur la mesure de l'impact net, attendez-vous un standard de mesure de l'impact négatif ?

Oui

Non

\* 98. Au vu des challenges sur la comparaison de la performance de l'impact, attendez-vous la création d'un référentiel de benchmark pour l'industrie?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

\* 99. Compte tenu des différences sur les méthodologies et approches entre acteurs, quelle est selon-vous la voie à emprunter afin d'améliorer la compréhension et l'uniformisation des fonds à impact ?

- Guides de bonnes pratiques
- Création d'un label « à impact »
- Réglementation
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

100. Que pourrait-on attendre d'un guide de bonnes pratiques sur le sujet ?

- Facilité de mise en place
- Plus facilement adaptable selon les sociétés de gestion (ex. en fonction de la taille)
- Partage des expériences et expertises en termes d'impact
- Faciliter l'innovation
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

101. Que pourrait-on attendre d'un label sur le sujet ?

- Garantir à l'investisseur la qualité de l'investissement en terme d'impact
- Se démarquer de la concurrence
- Fournir à l'investisseur un critère simple en matière de sélection de fonds à impact
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

102. Que pourrait-on attendre d'une réglementation sur le sujet ?

- Clarification sur la définition
- Homogénéisation des pratiques pour plus de comparabilité entre les sociétés de gestion (publication de standards et guidelines en matière d'indicateurs, procédures et méthodologies)
- Permettre la mise en place de mécanismes d'incitation pour que les sociétés de gestion développent leur offre de fonds à impact
- Éviter l'impact washing
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

\* 103. D'après vous, l'investissement à impact doit-il faire l'objet d'une réglementation européenne voire au-delà ?

Oui

Non

\* 104. Pensez-vous le marché européen suffisamment mature pour une réglementation de la finance à impact à ce jour ?

Oui

Non

\* 105. Dans un but d'uniformisation des pratiques de l'ensemble des asset managers de la place, pensez-vous qu'un contrôle des mesures par un organisme tiers indépendant puisse être opportun ?

Oui

Non

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

\* 106. Si oui, d'après vous, quel serait l'acteur le plus à même de réaliser ces contrôles ?

- Dépositaires
- Commissaires aux comptes
- Régulateurs
- Autre (veuillez préciser)

## Étude AFG sur la finance à impact

### Challenges et pistes de solutions

\* 107. Selon vous, est-ce que le fait d'être en avance sur la réglementation relative à la finance à impact constitue un enjeu de souveraineté pour l'Europe ?

Oui

Non

\* 108. A dire d'expert, comment peut-on exporter notre savoir-faire concernant l'investissement à impact à l'étranger ?

\* 109. Selon vous, est-ce que la finance à impact pourrait devenir l'activité principale de votre société de gestion ?

Oui

Non